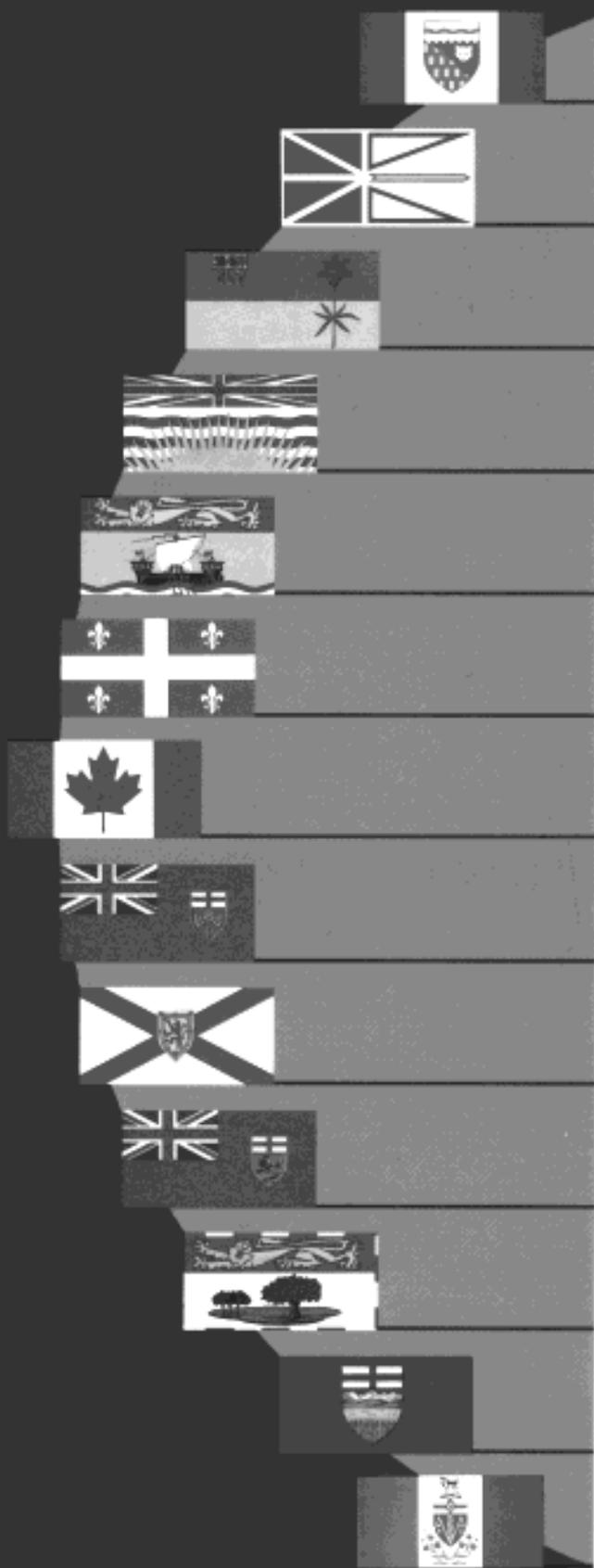


**LE
SCIC**

**SECRETARIAT
DES CONFÉRENCES
INTERGOUVERNEMENTALES
CANADIENNES**

**RAPPORT
AUX
GOUVERNEMENTS
1997 - 1998**



RAPPORT AUX GOUVERNEMENTS

1997 - 1998

Notre page couverture symbolise les conférences intergouvernementales au Canada. On y trouve les treize drapeaux officiels du Canada, des provinces et des territoires, disposés autour d'un demi-cercle gris représentant une table de conférence.

Visitez notre site WEB à www.scics.gc.ca. Vos commentaires ou questions sont bienvenus.

**SECRETARIAT DES CONFÉRENCES
INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES**

RAPPORT AUX GOUVERNEMENTS

1997 - 1998

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
PRÉFACE	
MESSAGE DU SECRÉTAIRE	
CONFÉRENCES	1
• TABLEAU 1 : Conférences d'après le lieu, le genre et le niveau au cours de l'exercice 1997-1998	2
CENTRE DE DOCUMENTATION INTERGOUVERNEMENTALE (CDI) ..	3
INFORMATIQUE	4
FINANCES	5
• TABLEAU 2 : Finances du SCIC - Exercices 1997-1998, 1998-1999 et 1999-2000	7
• TABLEAU 3 : Budget du SCIC - Quote-parts des gouvernements	8
PERSONNEL	9

ANNEXES

- ANNEXE A : CONFÉRENCES EN 1997 - 1998
- ANNEXE B : SECTEURS DE CONFÉRENCES SERVIS PAR LE SCIC - EXERCICE 1997 - 1998
- ANNEXE C : NOMBRE DE CONFÉRENCES SERVIES PAR LE SCIC - MAI 1973 - MARS 1998
- ANNEXE D : DOCUMENTS DE CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES - EXERCICE 1997 - 1998
- ANNEXE E : PRINCIPAUX DIRIGEANTS DU SCIC

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) est un organisme qui assure les services administratifs nécessaires à la planification et au déroulement de conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales. Le Secrétariat a été créé par les Premiers ministres canadiens en 1973.

En plus d'être le secrétariat permanent de la Conférence fédérale-provinciale des Premiers ministres, le SCIC sert aussi d'autres conférences réunissant des Premiers ministres, telles la Conférence annuelle des Premiers ministres provinciaux, les réunions des Premiers ministres de l'Est du Canada et des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre, et la Conférence des Premiers ministres de l'Ouest.

La majeure partie du travail du Secrétariat consiste toutefois à fournir des services à des réunions de ministres et de sous-ministres. Les services en question sont à la disposition des ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux qui sont appelés à organiser et à présider ces réunions. Le rôle du SCIC est de libérer les ministères concernés des tâches administratives rattachées à la convocation de conférences et d'assurer une certaine continuité à ses clients entre les conférences. Le SCIC s'occupe de conférences dans pratiquement tous les principaux secteurs de l'activité gouvernementale.

Au nombre des services offerts par le SCIC figurent la planification et la coordination préalables à la conférence; l'aménagement des locaux de la conférence; l'interprétation; la traduction, l'impression, le contrôle et la distribution des documents; l'affectation d'une personne en qualité de secrétaire de la conférence pour conseiller la présidence et rédiger un compte rendu sommaire des délibérations; les relations avec les médias; la sécurité; la mise en place de matériel technique; des services de secrétariat, une aide technique et d'autres activités de soutien. Sous la direction de la présidence, les services du SCIC sont offerts à toutes les délégations présentes, quel que soit le lieu au Canada où se tiennent les conférences.

En plus de fournir des services aux conférences, le SCIC compte un Centre de documentation intergouvernementale (CDI), service d'archives de documents et d'enregistrements audiovisuels relatifs aux conférences, que peuvent consulter les gouvernements et le public. Pour les bibliothèques législatives, universitaires et municipales au Canada, le Centre constitue la principale source de documents non cotés émanant de conférences intergouvernementales. Il publie en outre des documents relatifs aux activités qui se déroulent sur la scène des conférences intergouvernementales.

Étant donné que le SCIC est un organisme des gouvernements fédéral et provinciaux, il a le statut d'organisme intergouvernemental neutre. Non seulement les deux ordres de gouvernement contribuent-ils à son budget, mais son personnel est recruté à la fois chez les gouvernements fédéral et provinciaux. Cette diversité des effectifs renforce le caractère intergouvernemental de l'organisme et crée, au sein du Secrétariat, un climat spécial de coopération qui se répercute sur le niveau élevé de qualité des services fournis à sa clientèle.

Le SCIC permet à ses clients d'obtenir un rapport coût-efficacité de plus en plus intéressant et des économies d'échelle de plus en plus importantes. Il offre en outre les avantages habituels rattachés à la confidentialité, à la continuité, à la neutralité et à la compétence globale acquise en matière de planification et d'organisation de conférences intergouvernementales de niveau supérieur au Canada.

MESSAGE DU SECRÉTAIRE

« ... Ce fut une très bonne année. »



(Photo: Leclair)

Malgré les élections générales à l'échelon fédéral, facteur qui entrave habituellement la tenue de conférences, nous avons servi en 1997-1998 plus de conférences qu'au cours de n'importe quelle des cinq dernières années. Des 81 conférences en question, un total sans précédent de 7 se situaient au niveau des Premiers ministres. Parmi ces dernières, on compte la réunion des Premiers ministres provinciaux sur l'unité nationale à Calgary, la Conférence Vision atlantique à Moncton en octobre, et la réunion fédérale-provinciale des Premiers ministres à Ottawa en décembre. Ces conférences s'ajoutaient aux réunions nationales et régionales habituelles des Premiers ministres provinciaux.

En 1997, j'ai rendu visite à nos mandants, soit les sous-ministres des Affaires intergouvernementales, aux fins de ma ronde bisannuelle de consultations. L'un des principaux buts de ces visites était de se pencher sur la réduction, par certaines provinces, de leur contribution financière au SCIC en raison des compressions de dépenses rigoureuses imposées par leurs gouvernements. Si l'évolution en ce sens devait se poursuivre, le caractère intergouvernemental du Secrétariat de même que sa neutralité risqueraient d'en souffrir. Il est à espérer que dans une conjoncture économique plus favorable, les gouvernements concernés seront en mesure de recommencer à verser une contribution entière suivant la formule de partage de frais qui existe depuis longtemps.

Amorcé en 1996-1997, le vaste sondage relatif aux services et aux activités du Secrétariat, a été complété auprès de ministères provinciaux et territoriaux représentatifs. Le volet fédéral avait été mené à terme en 1996-1997. Le rapport produit par la suite par Conseils et vérification Canada (CVC) a été transmis à tous les gouvernements. Le rapport en question mettait l'accent sur une plus grande souplesse et l'adaptation des services aux besoins des ministères clients. Au début de mars 1998, le rapport de CVC et les entrevues avec le personnel du SCIC ont alimenté les discussions lors d'une séance de planification stratégique de deux jours à laquelle participaient des directeurs et du personnel. À l'issue de cette séance, j'ai chargé un groupe de travail ministériel d'examiner des options organisationnelles et de collaborer avec les conseillers de CVC qui devaient procéder à une étude de l'organisation. L'on s'attend à ce que le rapport que produira cette démarche, lequel a été déposé en juin 1998, débouche sur une organisation simplifiée, plus efficace et plus souple qui saura mieux répondre aux besoins des gouvernements qu'elle sert.

faits saillants de l'année. Le site était en place dès le début août, à temps pour la Conférence annuelle des Premiers ministres à St Andrews au Nouveau-Brunswick. L'objet du site consiste non seulement, à fournir des renseignements sur le SCIC et ses services, mais surtout à rendre disponibles électroniquement les communiqués des conférences capitales servies par le SCIC. Les communiqués en question sont versés dans le site presque aussitôt qu'ils émanent de la conférence. Ce service est extrêmement populaire auprès des gouvernements, des médias et du grand public. Offert depuis moins d'un an, ce site a donné lieu à beaucoup plus de 300 000 consultations. Je vous invite vous aussi à visiter notre site à l'adresse suivante : www.scics.gc.ca.

Stuart MacKinnon
Secrétaire
Conférences intergouvernementales canadiennes

Ottawa
Septembre 1998

CONFÉRENCES

Le Secrétariat a été très occupé au cours de l'année financière 1997-1998 puisqu'il a servi en tout 81 conférences.

Fait sans précédent, sur une période de sept mois de mai à décembre 1997, il y a eu sept conférences des Premiers ministres. Trois d'entre elles sont des réunions régulières : la rencontre annuelle des Premiers ministres de l'Ouest à Campbell River (Colombie-Britannique), du 28 au 30 mai; la conférence annuelle des Premiers ministres de l'Est du Canada et des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre à Newport (Rhode Island), du 2 au 4 juin; et la Conférence annuelle des Premiers ministres à St Andrews-by-the-Sea (Nouveau-Brunswick), du 6 au 8 août.

Les autres réunions de Premiers ministres provinciaux en 1997-1998 furent les suivantes : celle de Calgary sur l'unité nationale, le 14 septembre, la Conférence Vision atlantique à Moncton, les 9 et 10 octobre, et une rencontre avec les dirigeants des organisations autochtones nationales à Winnipeg, le 18 novembre. De plus, une réunion fédérale-provinciale des Premiers ministres a eu lieu à Ottawa, les 11 et 12 décembre.

À d'autres niveaux, le Secrétariat a fourni ses services à 47 conférences ministérielles (qui représentent 58 % de l'ensemble des réunions servies en 1997-1998) et à 27 conférences de sous-ministres (soit exactement un tiers du total).

Constatée l'an dernier, la modeste progression du nombre de conférences provinciales-territoriales par rapport aux conférences fédérales-provinciales-territoriales s'est poursuivie en 1997-1998. À la fin de l'année, les deux groupes comptaient respectivement pour 40 % (32 réunions) et 60 % (49 réunions) du total.

Concernant les réunions qui ont obtenu nos services en 1997-1998, la ventilation nous apprend que les provinces de l'Ouest ont accueilli 18 conférences (22 % du total) tandis que 22 réunions (ou 27 % du total) se déroulaient dans la région de l'Atlantique. L'Ontario et le Québec recevaient respectivement 33 et 7 conférences. La proportion de conférences servies dans la région centrale du pays n'a cessé de croître, passant de 32 % en 1994-1995 à 50 % en 1997-1998. Cette concentration semble s'expliquer principalement par la popularité de Toronto comme ville centrale pour des réunions intergouvernementales de niveau supérieur. En effet, 28 conférences (ou 35 % de l'ensemble des conférences qui ont bénéficié des services du Secrétariat) ont eu lieu dans cette ville en 1997-1998.

Le secteur des services sociaux et celui de la santé ont été les plus actifs en 1997-1998 pour ce qui est du nombre de conférences servies par le SCIC. Conjointement, ces deux groupes représentent un peu moins d'un tiers de toutes les réunions dont le Secrétariat s'est occupé.

Pour terminer, le Secrétariat a également prêté son concours à la réunion des dirigeants de l'économie des pays de l'APEC (Coopération économique Asie-Pacifique) tenue à Vancouver en novembre 1997, ainsi qu'à plusieurs réunions organisées au cours des mois qui l'ont précédée. Au total, trois employés du Secrétariat ont été affectés au bureau canadien de coordination pour l'APEC (ministère des Affaires étrangères et du Commerce international) et Ressources naturelles Canada pour des périodes de temps en 1997.

TABLEAU 1

CONFÉRENCES D'APRÈS LE LIEU, LE GENRE ET LE NIVEAU Exercice 1997 - 1998

	FÉDÉRALES-PROVINCIALES TERRITORIALES			PROVINCIALES-TERRITORIALES			TOTAL		
	Premiers ministres	Ministres	Sous- ministres	Premiers ministres	Ministres	Sous - ministres	P.M. min.	s.-m.	
Ontario	1	9	10	0	7	6	P.M. min.	1 16	33
Québec	0	3	2	0	2	0	P.M. min. s.-m.	0 5 2	7
Nouvelle-Écosse	0	1	0	0	1	0	P.M. min. s.-m.	0 2 0	2
Nouveau-Brunswick	0	1	0	2	2	0	P.M. min. s.-m.	2 3 0	5
Manitoba	0	1	0	1	1	0	P.M. min. s.-m.	1 2 0	3
Colombie-Britannique	0	1	2	1	0	0	P.M. min. s.-m.	1 1 2	4
Île-du-Prince-Édouard	0	0	0	0	0	0	P.M. min. s.-m.	0 0 0	0
Saskatchewan	0	2	1	0	2	1	P.M. min. s.-m.	0 4 2	6
Alberta	0	0	3	1	1	0	P.M. min. s.-m.	1 1 3	5
Terre-Neuve et Labrador	0	10	2	0	3	0	P.M. min. s.-m.	0 13 2	15
T.N.-O. / Yukon	0	0	0	0	0	0	P.M. min. s.-m.	0 0 0	0
Hors Canada	0	0	0	1	0	0	P.M. min. s.-m.	1 0 0	1
TOTAL PAR GENRE ET NIVEAU	1	28	20	6	19	7	P.M. min. s.-m.	7 47 27	81
TOTAL PAR GENRE		49		32					

CENTRE DE DOCUMENTATION INTERGOUVERNEMENTALE (CDI)

Le rôle du Centre de documentation intergouvernementale (CDI) consiste à gérer les documents et le matériel connexe émanant des conférences servies par le SCIC. Les documents déposés par les délégations à chaque conférence sont immédiatement répertoriés en vue de leur transmission au CDI peu après la réunion. Les autres documents produits par le Secrétariat au nom de la présidence (par exemple, l'ordre du jour définitif, la liste des délégués, le résumé des travaux, etc.) sont également versés dans les archives afin de créer un dossier complet pour chaque conférence.

La collection unique du CDI, qui remonte à 1973, comporte près de 27 000 documents assortis ou non d'une cote de sécurité, et elle s'étend à tous les secteurs qui font l'objet de conférences intergouvernementales. Au cours de cette année seulement, 1 000 nouveaux documents s'y sont ajoutés. Le Centre existe d'abord et avant tout pour les gouvernements. Néanmoins, le grand public peut aussi, sur demande, avoir accès aux documents non cotés et ces derniers sont systématiquement distribués aux bibliothèques législatives, universitaires et publiques partout au Canada. Cette année, le centre de documentation a répondu à quelque 200 demandes qui provenaient de groupes ou de personnes et qui visaient des documents reliés aux conférences. En partie à cause de la création du site Web du SCIC sur Internet, des étudiants au niveau universitaire au Canada et des étudiants dans des pays aussi éloignés que l'Indonésie et la Belgique nous ont également transmis de nombreuses demandes de renseignements.

En plus des documents, le CDI conserve d'autres instruments de consultation relatifs aux conférences intergouvernementales. Il a notamment établi une petite bibliothèque d'enregistrements audiovisuels des séances publiques des diverses conférences fédérales-provinciales et interprovinciales des Premiers ministres ainsi qu'une collection de photographies prises à certaines de ces réunions.

INFORMATIQUE

La technologie est de plus en plus importante tant aux fins de la prestation de services à notre clientèle que de la gestion interne. À tous les niveaux, notre personnel est donc mis au défi de suivre l'évolution en maîtrisant un éventail sans cesse croissant d'instruments et de nouvelles méthodes de travail. Qu'ils soient portatifs ou de bureau, les ordinateurs Pentium multimédia équipés d'un ensemble complet des plus récents programmes de traitement de texte, d'un tableur, d'une base de données et d'applications pour les communications, constituent l'outil de travail ordinaire du personnel du SCIC tant sur les lieux des conférences qu'à nos bureaux principaux.

La clientèle du Secrétariat provient de 13 gouvernements et de plus de 26 secteurs d'activité gouvernementale. Pour cette raison, nous nous efforçons de munir nos employés d'outils qui leur donneront le plus de souplesse possible et qui faciliteront la compatibilité avec la technologie employée par les divers gouvernements. Même dans le contexte actuel de changements à un rythme accéléré, le SCIC maintient la tradition d'offrir à ses clients des services de qualité et à jour.

L'une des nouveautés en matière de services aux clients a consisté à créer un système électronique d'affichage de messages dont on se sert aux conférences de niveau supérieur. Le système en question comporte une base de données centrale contrôlée à partir du bureau du Secrétariat et plusieurs écrans d'affichage placés à divers endroits convenables près des salles de conférences. Le cas échéant, un avis à jour est affiché pour informer les personnes concernées qu'il y a pour elles un message ou un fac-similé au bureau du Secrétariat. Cette année, ce système a été utile à la Conférence annuelle des Premiers ministres tenue en août ainsi qu'à la Conférence Vision atlantique qui a eu lieu en octobre. On continuera de fournir ce service aux principales conférences en autant que les installations à ces dernières permettent de poser les câbles indispensables.

Toujours dans le domaine des communications, le SCIC a réussi à établir son site Web à temps pour la Conférence annuelle des Premiers ministres en août. Depuis, le Secrétariat a été en mesure d'ajouter à son éventail de services clés le versement des communiqués de la conférence dans son site Web dès que prend fin chaque conférence que nous servons. Les réactions que nous avons obtenues et le nombre de visiteurs qui consultent régulièrement notre site confirment l'utilité de ce service pour les gouvernements, les organismes de presse, les groupes d'intérêt spéciaux et le grand public au Canada et à l'étranger. L'adresse de notre site Web est <http://www.scics.gc.ca>.

En outre, au cours de l'année, des postes d'accès à Internet ont été mis à la disposition des délégués à plusieurs conférences de niveau supérieur. Nous continuerons d'offrir ce service lorsque les circonstances le permettront.

Notre organisation donne la priorité à l'établissement de services d'informatique pertinents, adaptés et fiables non seulement sur les lieux des conférences, mais aussi pour faciliter le processus avant et après la conférence. Dans cette optique, nous continuerons d'exploiter au maximum la technologie.

FINANCES

Le budget du SCIC pour 1997-1998 s'établissait à 3 104 000 dollars, soit 11 000 dollars de moins que l'année précédente. Cette diminution est directement attribuable à une hausse de 38 000 dollars touchant le poste législatif de la contribution aux régimes d'avantages sociaux des employés et à une réduction du budget de fonctionnement de l'ordre de 49 000 dollars en raison des compressions de dépenses du gouvernement fédéral.

Les dépenses totales pour l'exercice financier 1997-1998 se sont élevées à 3 353 182 dollars (voir le tableau 2), soit 249 182 dollars de plus que le budget prévu. Cette augmentation est attribuable à l'accroissement du nombre de conférences, surtout au niveau des Premiers ministres, et elle a été financée au moyen d'un Budget supplémentaire des dépenses. Environ la moitié de la somme en question, soit 139 400 dollars, a été ajoutée à la facture des provinces pour 1998-1999.

Pour 1998-1999, le budget du SCIC a été fixé à 3 074 000 dollars, soit 30 000 dollars ou 1 % de moins que pour l'exercice précédent. Cet état de choses s'explique par :

- 1) une augmentation de 58 000 dollars liée aux contributions de l'employeur aux régimes d'avantages sociaux des employés;
- 2) une augmentation unique de 12 000 dollars (à rembourser au cours des trois prochaines années) pour financer l'adoption, par le Secrétariat, du Système de classification universel du gouvernement fédéral;
- 3) une réduction budgétaire de 100 000 dollars découlant du deuxième exercice fédéral d'examen des programmes.

Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR)

L'année 1997-1998 a été marquée par une modification de notre structure de responsabilisation. Le Secrétariat (à l'instar de tous les autres ministères fédéraux) doit maintenant se conformer à une nouvelle Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) approuvée par le Conseil du Trésor à sa réunion du 5 février 1998. Les principales caractéristiques de la SPRR du Secrétariat sont les suivantes :

Énoncé de mission

Fournir aux conférences fédérales-provinciales et interprovinciales de Premiers ministres, de ministres et de sous-ministres, des services d'administration et de soutien efficaces par rapport au coût.

Objectif stratégique/secteur d'activité de l'organisme

Exceller en matière de planification et d'organisation de conférences intergouvernementales aux niveaux les plus élevés ainsi qu'au chapitre de la prestation de services à de telles réunions en vue de soulager les ministères clients, dans pratiquement tous les secteurs d'activité gouvernementale, des nombreuses tâches techniques et administratives associées à la planification et à la tenue de telles conférences, et de leur permettre de se concentrer sur les questions fondamentales.

Ressources du secteur d'activité

Le Secrétariat est financé entièrement par le truchement d'un budget (3 074 000 \$ en 1998-1999) conformément à la Loi de crédits. Néanmoins, les coûts de fonctionnement du SCIC, rajustés en fonction des régimes d'avantages sociaux des employés fédéraux, des frais de traduction, des services aux locataires et des dépenses en capital, sont partagés moitié-moitié entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

Compte tenu du mode de fonctionnement du SCIC et du fait que les ressources financières du SCIC sont limitées, il se peut que des crédits supplémentaires deviennent nécessaires. C'est le cas lorsqu'il faut assurer un soutien à une vaste série de réunions sur des dossiers nationaux clés ou lorsque le nombre de conférences à servir dépasse la capacité budgétaire du SCIC.

Résultats clés du secteur d'activité

Le SCIC est animé d'une volonté inébranlable de fournir des services de la meilleure qualité possible aux réunions et conférences fédérales-provinciales et interprovinciales de Premiers ministres, de ministres et de sous-ministres qu'on lui demande de servir.

Le rendement du SCIC sera mesuré au moyen d'évaluations postérieures aux conférences, de mécanismes de contrôle et d'examen permanents des services fournis, de sondages périodiques auprès de nos clients, de consultations avec de hauts fonctionnaires et de la cueillette de statistiques pertinentes sur les conférences.

Dans la foulée de la SPRR et afin de présenter au contribuable des données plus opportunes et pertinentes, le gouvernement fédéral a remplacé la Partie III du Budget des dépenses (déposée au Parlement) par les deux documents suivants : 1) le Rapport ministériel sur le rendement (RMR), qui est déposé à l'automne et qui traite des résultats jusqu'au 31 mars; et 2) le Rapport sur les plans et les priorités (RPP), qui est déposé au printemps et qui porte essentiellement sur les attentes au cours des trois prochains exercices.

Les deux documents en question ainsi que le présent Rapport aux gouvernements sont versés dans le site Web du Secrétariat.

TABLEAU 2
FINANCES DU SCIC - EXERCICES 1997-1998, 1998-1999 ET 1999-2000

	Dépenses en 1997-1998	Budget pour 1998-1999	Budget proposé pour 1999-2000
	\$	\$	\$
Personnel			
Traitements et salaires	1 596 881	1 461 000	1 461 000
Régimes des avantages sociaux des employés fédéraux	254 000	307 000	307 000
Total, personnel	1 850 881	1 768 000	1 768 000
Biens et Services			
Transports et communications	592 817	480 000	480 000
Information	59 478	40 000	40 000
Services professionnels et spéciaux	387 942	516 000	504 000
Location	302 677	180 000	180 000
Achat de services de réparation et d'entretien	9 567	15 000	15 000
Fournitures et approvisionnements	57 525	60 000	60 000
Autres dépenses	245	0	0
Total, biens et services	1 410 251	1 291 000	1 279 000
Capital			
Matériel et mobilier	92 050	15 000	15 000
TOTAL	3 353 182	3 074 000	3 062 000

TABLEAU 3
BUDGET DU SCIC - QUOTE-PARTS DES GOUVERNEMENTS

Population selon le recensement de 1991	1997-1998					1998-1999	1999-2000
	Contribution provinciale	Dépenses réelles	Rajustements reportés à 1998-1999 ⁴			Montant à payer	Budget proposé
			CAPAFE ⁵ 1996-1997	Besoins budgétaires additionnels 1997-1998	Rajustements totaux		
%	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Total, budget/dépenses		3 353				3 074 000	3 062 000 ⁸
Moins: Contribution fédérale ¹		182				1 861 000	1 855 000
Contribution provinciale totale		1 959				1 213 000 ⁷	1 207 000
		300					
		1 393					
		900					
Terre-Neuve 2,1	26 300	29 300	0	3 000	3 000	28 500	25 300
Nouvelle-Écosse 3,3	41 400	46 000	0	4 600	4 600	44 600	39 800
Nouveau-Brunswick 2,7	33 800	37 600	0	3 800	3 800	36 500	32 600
Ile-du-Prince-Édouard 0,5	6 300	7 000	0	700	700	6 800	6 000
Québec ² 25,3	131 300	352 700	0	35 300	35 300	342 200	305 400
Ontario ² 37,1	355 600	517 100	0	51 700	51 700	501 700	447 800
Manitoba ² 4,0	0	55 800	0	5 600	5 600	54 100	48 300
Saskatchewan 3,6	45 200	50 200	0	5 000	5 000	48 700	43 500
Alberta ² 9,3	90 000	129 600	0	12 900	12 900	125 700	112 300
Colombie-Britannique 12,1	151 800	168 700	(100)	16 900	16 800	163 600	146 000

Notes: Les montants sont arrondis à la centaine la plus rapprochée.

¹ La contribution fédérale comprend 50 % du budget de fonctionnement plus les régimes d'avantages sociaux des employés fédéraux, les frais de traduction, les services de location et le capital.

² Le Manitoba, le Québec, l'Ontario et l'Alberta ont versé des contributions partielles de 20 000 \$, 131 300 \$, 355 600 \$ et 90 000 \$ respectivement et le gouvernement fédéral a absorbé le reste de la quote-part de ces provinces pour l'exercice 1997-1998. La contribution du Manitoba a cependant été reçue trop tard pour s'appliquer à cette année.

³ Les quote-parts des provinces furent calculées d'après les données du recensement de 1991.

⁴ Les rajustements découlent de la différence entre la somme facturée et la quote-part fondée sur les dépenses réelles en 1997-1998.

⁵ Comptes à payer à la fin de l'exercice (CAPAFE).

⁶ La somme à verser pour 1998-1999 ne comprend aucun financement supplémentaire.

⁷ Les quote-parts des provinces ont été rajustées en fonction des besoins budgétaires additionnels au cours de l'exercice 1997-1998.

⁸ Réflète une augmentation budgétaire de 12 000 \$, laquelle somme a été accordée pour une seule année dans le but de financer les coûts reliés à la mise en place du Système de classification universel.

PERSONNEL

Le caractère intergouvernemental du Secrétariat se reflète dans la composition de son effectif. Dans le secteur des Services aux conférences, plus de la moitié des membres du personnel, y compris le directeur, sont des fonctionnaires provinciaux détachés au SCIC par leurs gouvernements respectifs pour une période de trois à quatre ans. Les autres employés de ce secteur, à l'instar de ceux du Centre de documentation intergouvernementale et du secteur Administration, finances et personnel sont des fonctionnaires fédéraux.

Le roulement constant du personnel détaché pose en permanence un défi au Secrétariat parce que les nouveaux employés périodiquement détachés ont besoin d'une formation complète et parce qu'il faut les intégrer à l'organisation en assurant le maintien des services de qualité élevée qui sont devenus, avec le temps, une marque de commerce du SCIC. En revanche, la combinaison synergique de fonctionnaires fédéraux et provinciaux permet au Secrétariat, d'une part, de profiter de points de vue différents, de méthodes nouvelles et d'un enthousiasme sans cesse renouvelé à l'égard des tâches à accomplir et, d'autre part, de pouvoir compter sur les avantages que procurent la continuité ainsi que l'expérience et des connaissances historiques indispensables.

À la fin avril 1998, **Anne Fradette**, chargée de conférences adjointe détachée par le Québec, est retournée travailler pour son gouvernement après avoir passé trois ans au Secrétariat. Au cours de son affectation, Anne a non seulement apporté un excellent soutien à quelques 65 conférences, mais elle a en outre participé à divers projets. Ces derniers consistaient entre autres en une révision des politiques et des modalités de fonctionnement dans le secteur des Services aux conférences et en une mise à jour du guide d'orientation pour les nouveaux employés. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans tous ses projets futurs.

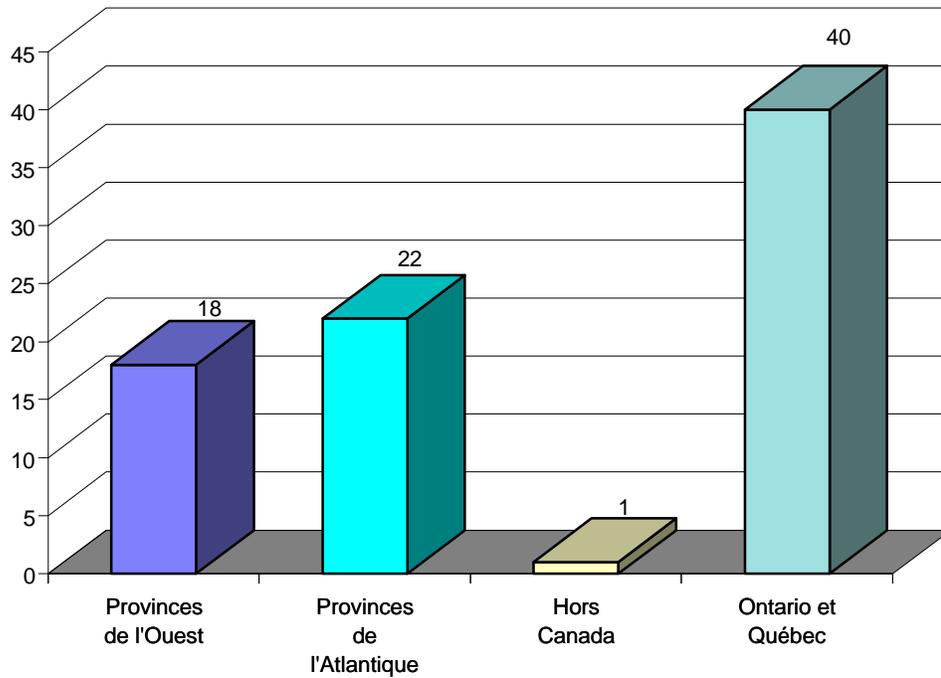
Pour la cinquième année consécutive, le Secrétariat a apporté son aide au Forum pour jeunes Canadiens. Cette fois-ci, c'est le secrétaire adjoint, André McArdle, qui a agi comme chef d'équipe à l'une des séances du Forum en 1998.

La liste des principaux dirigeants du SCIC se trouve à l'annexe E.

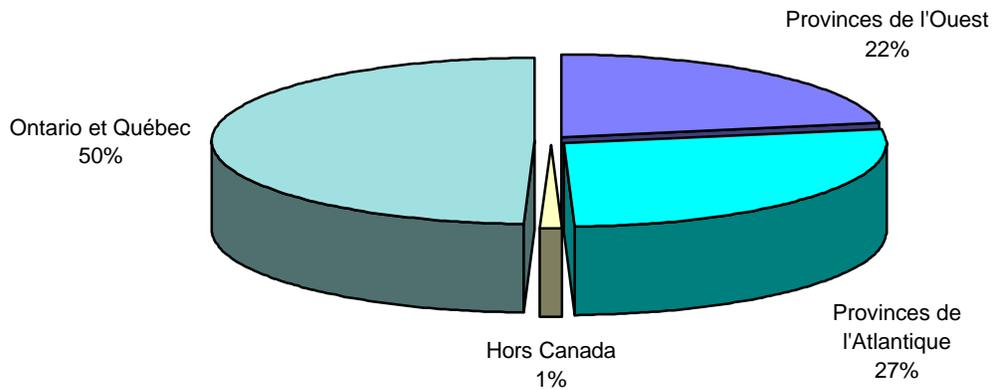
ANNEXE A

CONFÉRENCES EN 1997-1998

NOMBRE DE CONFÉRENCES PAR RÉGION



POURCENTAGE DE CONFÉRENCES PAR RÉGION



ANNEXE B

SECTEURS DE CONFÉRENCE SERVIS PAR LE SCIC Exercice 1997-1998

Administrations locales	Culture et patrimoine ¹	Pêches
Affaires autochtones	Éducation	Ressources humaines et services sociaux ⁴
Affaires intergouvernementales	Environnement ²	Ressources naturelles ⁵
Agriculture	Finances	Santé ⁶
Commerce intérieur	Industrie ³	Transports et sécurité routière
Condition physique, loisirs et sports	Justice	Travaux publics

¹ Comprend les parcs

² Comprend la faune

³ Comprend la consommation

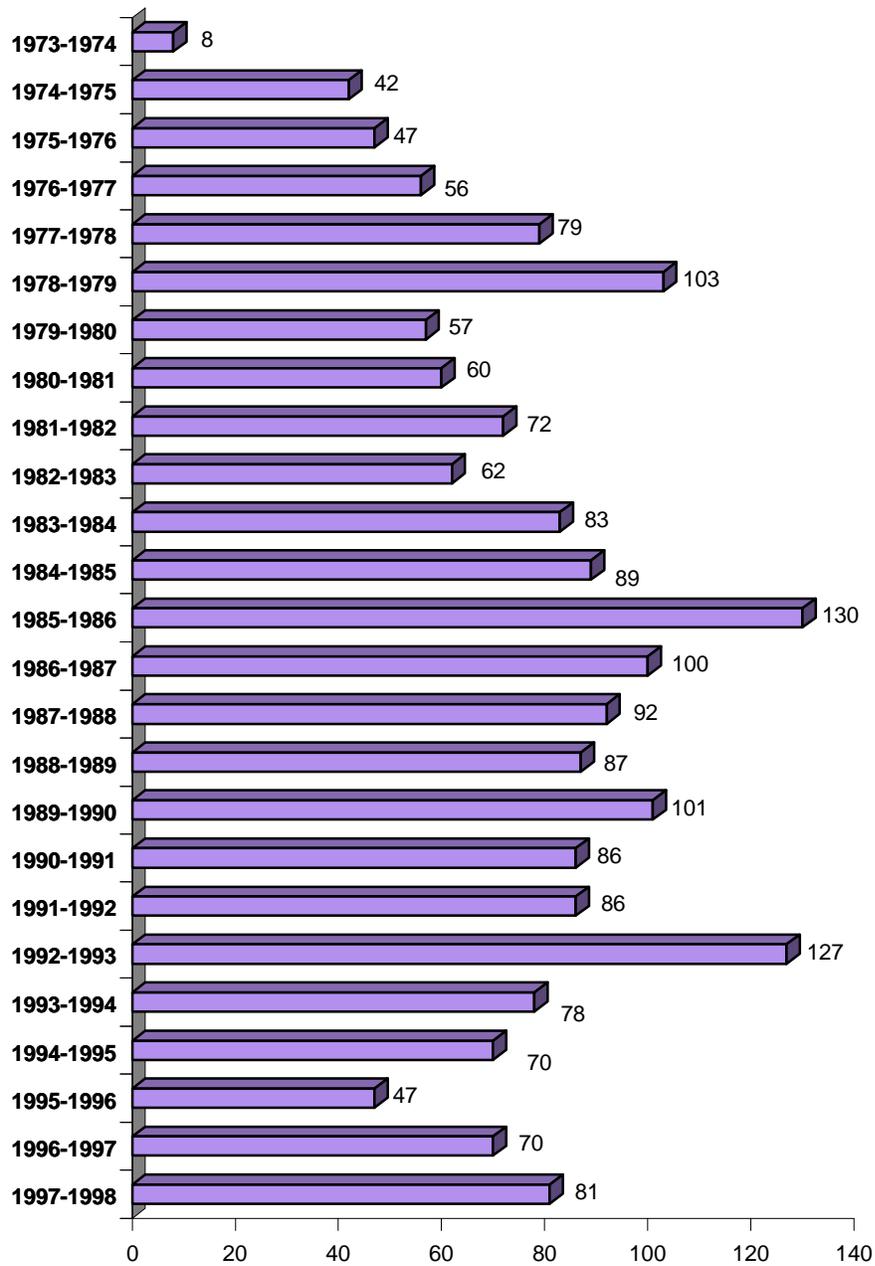
⁴ Comprend le marché du travail

⁵ Comprend l'énergie, les forêts et les mines

⁶ Comprend les personnes âgées

ANNEXE C

CONFÉRENCES SERVIES PAR LE SCIC DE 1973-1974 À 1997-1998



Nombre total de conférences = 1,913

ANNEXE D

DOCUMENTS DE CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES EXERCICE 1997 - 1998

NOUVEAUX DOCUMENTS AJOUTÉS AUX ARCHIVES DU CDI :			
Genre de conférence	Genre de document		
Conférences fédérales-provinciales-territoriales :	Avec cote de sécurité	Sans cote de sécurité	Total
• Premiers ministres	2	5	7
• Ministres	375	124	499
• Sous-ministres	209	14	223
Total partiel :			729
Conférences provinciales-territoriales :			
• Premiers ministres	20	35	55
• Ministres	163	36	199
• Sous-ministres	52	0	52
Total partiel :			306
NOMBRE TOTAL DE NOUVEAUX DOCUMENTS :			1 035

NOMBRE TOTAL DE DOCUMENTS DE CONFÉRENCES DANS LES ARCHIVES DU CDI :	TOTAL
• Documents de conférences fédérales-provinciales-territoriales :	18 555
• Documents de conférences provinciales-territoriales :	8 401
GRAND TOTAL:	26 956

NOMBRE DE BIBLIOTHÈQUES LÉGISLATIVES, UNIVERSITAIRES ET PUBLIQUES QUI SONT DÉPOSITAIRES DES DOCUMENTS DU SCIC :	113
--	------------

ANNEXE E

PRINCIPAUX DIRIGEANTS DU SCIC

au 30 septembre 1998

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

222, rue Queen, 10^e étage

C.P. 488, succursale A

Ottawa (Ontario) K1N 8V5

SECRÉTAIRE

Stuart MacKinnon (613) 995-2344

X.400 : /C=CA/A=GOVMT.CANADA/P=GC+SCICS/N=Stuart MacKinnon

Internet : Stuart.MacKinnon@SCICS.x400.gc.ca

SECRÉTAIRE ADJOINT

André M. McArdle 995-2345

X.400 : /C=CA/A=GOVMT.CANADA/P=GC+SCICS/N=Andre McArdle

Internet : Andre.McArdle@SCICS.x400.gc.ca

CHARGÉ(E)S DE CONFÉRENCES

Frank A. Cholette¹ 995-4328

X.400 : /C=CA/A=GOVMT.CANADA/P=GC+SCICS/N=Frank Cholette

Internet : Frank.Cholette@SCICS.x400.gc.ca

Pierre-Luc Perrier 995-2349

X.400 : /C=CA/A=GOVMT.CANADA/P=GC+SCICS/N=Pierre-Luc Perrier

Internet : Pierre-Luc.Perrier@SCICS.x400.gc.ca

Suzanne Prashaw² 995-2343

X.400 : /C=CA/A=GOVMT.CANADA/P=GC+SCICS/N=Suzanne Prashaw

Internet : Suzanne.Prashaw@SCICS.x400.gc.ca

Lise Robitaille³ 995-3675

X.400 : /C=CA/A=GOVMT.CANADA/P=GC+SCICS/N=Lise Robitaille

Internet : Lise.Robitaille@SCICS.x400.gc.ca

DIRECTEUR, FINANCES, PERSONNEL ET ADMINISTRATION

Ronald L. Richer 995-4444

X.400 : /C=CA/A=GOVMT.CANADA/P=GC+SCICS/N=Ronald Richer

Internet : Ronald.Richer@SCICS.x400.gc.ca

DIRECTRICE, CENTRE DE DOCUMENTATION INTERGOUVERNEMENTALE

Joan Murphy 995-4202

X.400 : /C=CA/A=GOVMT.CANADA/P=GC+SCICS/N=Joan Murphy

Internet : Joan.Murphy@SCICS.x400.gc.ca

DIRECTEUR, SERVICES DE TRADUCTION

Gilles Boileau⁴ 995-4170

X.400 : /C=CA/A=GOVMT.CANADA/P=GC+SCICS/N=Gilles Boileau

Internet : Gilles.Boileau@SCICS.x400.gc.ca

¹ Détaché par Terre-Neuve et Labrador

² Détachée par l'Ontario

³ Détachée par le Québec

⁴ Travaux publics et Services gouvernementaux Canada